

Lycée Français MLF de Bahreïn

Compte rendu du 1^{er} conseil du 2nd degré
Dimanche 20 novembre 2016 à 14h30

Représentants de l'administration:

MM. CHALE Christian, SAGODIRA Antoine

Représentants des personnels par blocs disciplinaires

Lettres et Philo: Mme RIEU Céline

HG et SES: M. ANDRIEU Jen-Marc

Maths: M. BENAYCHA Cheikh

Physique chimie, SVT et Techno: M. MARZAK Ismael

Anglais: Mme ENJALBERT Marie

Arabe: Mme DAKHLI Mounira

Espagnol: M. HASSAN Mohamad

Arts: Mme KARIM Sadaf

EPS: M. PLUMEJEAU Pierre

Vie Scolaire: Mme VION Aurélie

Représentants des parents

Mme LIVADIOTTI Wafa Paola

M. OLRy Christophe

Mme PELLERIN Frédérique

Représentants des élèves

Melle EL JAOUHARY Kenza remplacée par M. AKNOUCHE Hussein (2^{nde})

MOKHTAR Khalil (4^{ème})

MOUBARAK Sophia (3^{ème})

Représentant de l'Ambassade de France à Bahreïn

M. CHASTRES Dominique - Conseiller de coopération et d'action culturel

Conseiller Consulaire

M. DAHAN Gérard

Ordre du jour

- bilan de rentrée (effectifs, structures, personnels, travaux...)
- présentation de différentes commissions et instances
- la réforme du collège (son esprit, les évaluations, les EPI, les parcours...) et le Brevet
- les voyages scolaires
- le Règlement Intérieur et la sécurité
- Questions diverses

1. Bilan de rentrée (effectifs, structures, personnels, travaux...)

Accueil et remerciements de M. Chale pour la présence de chacun. Présentation des membres à l'assemblée.

Lecture de l'ordre du jour

- 677 élèves : 199 en maternelle, 280 en élémentaire, 198 en collège lycée
- 34 divisions, 9 maternelles, 13 élémentaires, 7 collèges et 5 lycées.
- 56 enseignants (dont : 45 temps plein représentés par 31 titulaires soit 69%)
- Changement du calendrier scolaire : 2 samedis (19 novembre et 28 janvier) et 3 autres jours des vacances d'avril (3, 4 et 6 mai)

Compte rendu du 1er conseil du second degré



- Statistiques : taux d'absentéisme pour le samedi 19 novembre est relativement comparable en collège/lycée à ceux d'une journée ordinaire. Par contre en primaire (PS au CM2) il est bien supérieur : 37% en CP, 13% CM2 et plus que 60% en maternelles.
- Spectacle : Le spectacle de fin d'année des primaires aura lieu le 3 décembre 2016
- Résultats des examens officiels :
 - Brevet 2016: 7 mention Très Bien, 6 Bien, 6 Assez Bien, 5 Admis et 1 échec.
96% de réussite et 76% de mentions
 - Résultat anticipé 2016: Les moyennes sont supérieures à la moyenne en France en TPE et l'épreuve orale de français. Les résultats en enseignement scientifique en 1^{ère} ES sont inférieurs à ceux de France et équivalents pour l'épreuve écrite de français

2. Présentation de différentes commissions et instances

- Le Conseil du 1^{er} degré (conseil d'école) : informations sur le fonctionnement du 1^{er} degré et propositions
- Le Conseil du 2nd degré : informations sur le fonctionnement du 2nd degré et propositions
- Le Conseil d'Établissement : synthèse des 2 Conseils ci-dessus et vote de certaines décisions : RI, voyages...
- Diverses Commissions :
 - Le Conseil de la Vie Collégienne ou Lycéenne :

Le Conseil des délégués pour la Vie Collégienne ou Lycéenne (CVCL) rassemble des **représentants des collégiens et lycéens, des personnels et des parents d'élèves**. C'est un lieu privilégié d'échanges entre élèves et adultes. Les délégués expriment les idées, les attentes et les préoccupations de tous les élèves.

Composition et attributions du Conseil de la Vie Collégienne et Lycéenne (CVCL)

- Composition : Compte tenu de la taille du Collège et Lycée cette instance est composée de 10 élèves délégués (1 par classe), de 10 personnels du lycée et de parents d'élèves (1 délégué peut se faire représenter par l'autre délégué de classe en cas d'absence)
 - 10 délégués
 - 5 personnels d'éducation
 - 3 personnels administratifs sociaux et de santé
 - 2 représentants des parents d'élèvesLe chef d'établissement (ou son adjoint) préside le CVL.
- Attributions : Les délégués peuvent faire des **propositions sur tous les sujets de la vie quotidienne**.

Le CVCL donne un avis sur :

- les grands principes de l'organisation des études
- l'accompagnement personnalisé
- l'organisation du temps scolaire
- l'élaboration du projet d'établissement et du règlement intérieur
- les questions de restauration
- l'information sur l'orientation
- l'organisation d'activités sportives, culturelles et périscolaires
- la santé, l'hygiène et la sécurité
- les activités périscolaires

Les propositions seront soumises au Conseil d'Établissement

- Le Conseil de Discipline de l'établissement : est compétent pour prononcer à l'encontre des élèves les sanctions suivantes : avertissement, exclusion temporaire de la classe ou de l'établissement (supérieure à 8 jours).

3. La réforme du collège et le Brevet

- Mise en place des EPI (Enseignement Pratique Interdisciplinaire) : L'élève doit étudier 6 thématiques sur 8. La moyenne de scolarité des élèves à l'étranger étant de trois années, afin de s'assurer qu'il n'y ait pas de redondance avec leur établissement d'accueil, le choix des collègues fut de donner plus de thématiques que prévu par la réforme. (5^{ème} 4 thématiques, 4^{ème} 3 thématiques, 3^{ème} 5 thématiques).
- Intégrer des temps d'Accompagnement Personnalisé pour tous les élèves du collège/lycée dans les horaires.

Compte rendu du 1er conseil du second degré



- Brevet : Pour obtenir le brevet 2017, l'élève devra obtenir la moyenne, soit 350 points sur 700

Sur ces 700 points, le contrôle continu sera noté sur 400, le contrôle final sera sur 300 (épreuves finales en fin de troisième).

- **Le contrôle continu: 400 points sur le Socle**

L'élève recevra des notes en fonction de son **niveau de maîtrise des compétences** du Socle Commun.

L'élève obtiendra pour chaque domaine, sans aucune modulation possible :

- 10 points (maîtrise insuffisante),
- 25 points (maîtrise fragile),
- 40 points (maîtrise satisfaisante),
- 50 points (très bonne maîtrise).

Les élèves ayant suivi un enseignement de complément (latin/grec) obtiendront 10 points si les objectifs du cycle sont atteints, 20 points s'ils sont dépassés, sans modulation possible.

- **Le contrôle terminal sur 300 points : trois épreuves finales (deux écrites, une orale)**

Détail de chacune de ces trois épreuves, chacune d'entre elles étant notée de 0 à 100 :

- **La première épreuve écrite (mathématiques, physique-chimie, sciences de la vie et de la terre et technologie) 100 points** dure 3 h et se compose de deux parties, séparées par une pause de quinze minutes.
La première partie (2 heures) porte sur le programme de mathématiques (45 points pour les exercices + 5 points pour la présentation de la copie et l'utilisation de la langue française).
La seconde partie (1h30) porte sur les programmes de physique-chimie, sciences de la vie et de la terre et technologie (45 points pour les exercices + 5 points pour la présentation de la copie et l'utilisation de la langue française).
- **La seconde épreuve écrite (français, histoire et géographie, enseignement moral et civique) 100 points** dure 5h et se compose de deux parties :
La première partie (3 heures) : analyse et compréhension de textes et de documents, maîtrise de différents langages; divisée en deux périodes séparées par une pause de quinze minutes :
1ère période : histoire et géographie enseignement moral et civique (2h):
 - Analyser et comprendre les documents (20pts)
 - Maîtriser différents langages pour raisonner et utiliser des repères historiques ou géographiques (20 pts)
 - Mobiliser des compétences relevant de l'enseignement moral et civique (10 pts)Pause 15 mn
2ème période : français (1h)
 - Comprendre analyser et interpréter (20 pts)La seconde partie (2 heures) : français – rédaction et maîtrise de la langue
 - Dictée et réécriture (30min)
 - Travail d'écriture (1h30)
- **L'épreuve orale (soutenance d'un projet) 100 points** dure 15 minutes. Le candidat présente l'un des projets qu'il a menés au cours des Enseignements Pratiques Interdisciplinaires du cycle 4 ou dans le cadre de l'un des Parcours éducatifs (Parcours avenir, Parcours citoyen, Parcours d'éducation artistique et culturelle) qu'il a suivis. L'oral se déroule en deux temps : un exposé suivi d'un entretien avec le jury. La maîtrise de l'expression orale est évaluée sur 50 points ; la maîtrise du sujet présenté sur 50 points.
- **L'épreuve obligatoire d'histoire des arts disparaît.**

- Brevet et Bac blanc : Un en février et un en avril. Les dates d'examen ne sont pas encore arrêtées.

Compte rendu du 1er conseil du second degré



- Formation aux premiers secours: en janvier

4. Le voyage scolaire

3 voyages :

- Jeux du Golf 2017 à Dubaï pour la classe de 3ème: organisé par les établissements français de la zone Moyen-Orient et Péninsule Indienne du 25 au 29 janvier 2017.
- JIJ (Jeux internationaux de la jeunesse) 2017 à Marseille pour la classe de 2nde: organisé par les établissements français à travers le monde du 6 au 10 juin.
- Espagne avec M. HASSAN pour les 2nde: cours d'espagnol le matin et visites l'après-midi pour 7 à 10 jours (début mai). Le voyage est la prolongation du cours. En classe d'arabe et d'espagnol sera abordé l'héritage arabo-andalou dans l'Espagne du moyen âge. La tâche finale est la réalisation d'un reportage à l'aide des visites qui donnera lieu à une exposition au lycée. Partenariat envisagé avec le Lycée Français MLF de Séville.

5. Le Règlement Intérieur

A changer : Les horaires de cette année et le Règlement Intérieur pour l'utilisation des tablettes numérique et du bon usage de l'internet

6. Questions parents

Questions pour la terminale :

1/ Est-il prévu une réunion d'information sur la procédure APB? 1^{er} décembre ouverture du site d'informations, du 20 janvier au 20 mars formulation des vœux. Organisé et suivi par le Professeur Principal et moi même

2/ A quel moment aura-t-on les éléments sur les dates du baccalauréat ? Pas encore d'informations définitives pour le moment

3/ Quelles sont les options possibles que les élèves de terminales peuvent choisir pour le bac ? LV3 et Latin (disciplines enseignées au lycée) et EPS optionnel (réservé à des élèves avec un très bon niveau en club)

4/ Homologation de la Terminale et organisation des épreuves (notamment orales en langues) d'examens? Homologation en cours conformément aux procédures.

Langues :

-3 épreuves pour LV1 et LV2 (écrit 10 pts, compréhension orale 5 pts, expression orale 5 pts),

-1 épreuve pour la LV3 facultative (oral)

Questions diverses :

1 - Pourrait-on avoir un état précis de l'avancement des travaux pour le nouveau bâtiment svp ? Retard : livraison prévue normalement pour mars

2 - il y a un certain nombre de problème avec les tablettes, qui est le responsable technique ? Internet lent : étude faite pour augmentation de la bande passante et demande formulée par l'établissement (dans la semaine). Intendance gère les problèmes rencontrés sur les tablettes

Vérification va être faite sur la lenteur de certaines tablettes

3 – Utilisation de Pronote. Les enseignants pour beaucoup d'entre eux utilisent Pronote pour saisir le travail à faire et les devoirs à rendre. Les notes doivent effectivement être saisies dès le retour des évaluations

4 - Les élèves de 6eme ont des cartables qui pèsent entre 6 et 7 kg tous les jours. Que pourrait-on faire pour les alléger ? Achat a été fait d'une balance portable (type aéroport) pour que l'infirmière, en collaboration avec le Professeur Principal, puisse intervenir en classe, aider les élèves à mieux gérer le poids de leur cartable et mieux sensibiliser les équipes

Compte rendu du 1er conseil du second degré



enseignante et les parents.

5 - Pourrait-on prévenir les parents quand un professeur est absent pour plusieurs jours ? Certaines absences ne sont pas prévisibles, d'autres le sont et doivent, en effet, être notées sur le carnet de liaison.

6- Pourrait-il y avoir concertation entre les profs pour les évaluations, particulièrement pour les arabophones qui font religion et arabe afin de ne pas avoir trop d'évaluations le même jour? Il s'agit de disciplines en plus qui s'ajoutent aux autres matières d'où l'importance de coordination des informations pour éviter les surcharges de travail.

7- Y aura-t'il une rencontre parents-profs à la fin de chaque trimestre avec remise des bulletins aux parents et non aux enfants? La position n'est pas arrêtée : il est possible que le choix retenu soit une remise de bulletins par le Professeur Principal sur rdv pour certains élèves. Les familles qui le souhaitent pourront obtenir des rendez-vous individuels avec les enseignants de leurs choix (à un autre moment ??)

8- Pourrait-on proposer des activités périscolaires en anglais comme on nous l'avait promis l'année dernière ? A la pause déjeuner car à la fin des cours, il y a les options? Fermeture des Activités faute d'inscription en fin de journée. Durant la cantine se pose le problème du repas des élèves et des intervenants : il n'est pas pertinent de faire sauter le repas.... Pourquoi pas sur une intervention de 30 min éventuellement mais les essais faits ne sont pas concluants

9- Apparemment on n'entend pas les sonneries quand on est dans les PC. Pourrait-on installer une sonnerie dans la cour ? Une sonnerie est effectivement endommagée et doit être remplacée

10 - les élèves du secondaire qui veulent aller au CDI sont souvent refusés car il y a trop d'élèves, vraiment dommage. Pourrait-on aménager un espace pour eux plus adapté ? Oui : l'espace supérieur à gauche peut être dédié

11- Beaucoup d'élèves sèchent le cours de natation. Résultat, il y a peu d'élèves en natation et surtout très peu de filles. Quelle est la réponse de l'école face à ces absences répétées ? Un ou une adolescent(e) est très sensible à l'image qu'il renvoie à l'autre et, très souvent, peut manquer d'assurance. La réponse à apporter est un gros travail sur le regard de l'autre afin de s'assurer que ce regard n'est ni moqueur ni insistant.... Les enseignants d'EPS sont très vigilants sur ce point tout particulièrement.

12- DISCIPLINE : manque de discipline dans certaines classes, d'autorité de l'enseignant, question de harcèlement... : Réunion va être organisée le 2 décembre par niveau avec l'ensemble des enseignants et le service de la Vie Scolaire pour partager les difficultés rencontrées, mieux remonter les remarques et harmoniser des conduites à tenir

13- BUS : Règles de sécurité : Ceintures, vitesses, autorité des nanies... La mise en place de caméras géolocalisation a été annoncée pour décembre. Des interventions sont régulièrement faites auprès des chauffeurs et nanies (certaines ont même entraîné des licenciements). La géolocalisation permettra également d'avoir un regard plus poussé sur la vitesse des chauffeurs. Il arrive également que certains bus aient été suivis par du personnel du lycée.

14- les structures pédagogiques du second degré :Quels ont été les critères de répartition des élèves dans les classes pour assurer les équilibres entre les groupes d'élèves ? Le travail est fait en amont par les Professeurs Principaux (élèves à séparer ou non) et répartition des élèves dans les classes par moi-même en essayant de respecter des contraintes de niveau, sexe et discipline pour les élèves déjà présents dans l'établissement.

15- le projet d'établissement dans sa partie second degré en prenant appui, entre autres, sur les propositions du conseil pédagogique;

Pouvons-nous avoir les propositions du Conseil Pédagogique ? Gros travail actuellement sur la réforme du Collège
Quels sont les axes du Projet d'Etablissement ? cf doc

16- conditions d'aménagement de la scolarisation des élèves à besoin éducatif particulier en prenant en compte les contraintes locales : Définition du handicap ? Notion relative.....(SEGPA, surdité, hémiplégie, trouble aggravé de l'attention, motricité réduite...). La politique de l'établissement est d'accueillir tout élève tant que cela relève de nos compétences.

Compte rendu du 1er conseil du second degré



Est-ce que les accès à toutes les parties des bâtiments sont aux normes handicap ? A terme oui (quand l'ascenseur sera installé et une rampe d'accès créée au CDI) sauf 2nd étage. Si un élève devait arriver dans une classe du 2nd étage : la classe sera ramenée au 1^{er} étage

Quel protocole mettez-vous en place avec les familles pour intégrer un élève handicapé ? PAI

Quel coût envisagé pour les familles ? Zéro sauf si nécessité de la présence d'une Assistante Vie Scolaire

17- les questions relatives à l'accueil, à l'information des parents d'élèves et les modalités générales de leur participation à la vie scolaire.

Serait-il possible de d'avoir une communication plus efficace entre les parents et les équipes enseignantes et administratives: nature de l'information, délais, médias, cumul,...

Site internet existant, usage des mails, rendez-vous avec les enseignants possibles, représentants de parents d'élèves dans toutes les classes, une direction accessible même sans rendez-vous (ce qui n'est pas le cas dans de très nombreuses écoles)..... de très nombreux dispositifs existent. Pour le collège lycée, le passage plus systématique au Carnet de Correspondance et à Pronote sont cependant à développer.

18- Les élèves signalent régulièrement que la cantine est sale quand ils sont les derniers à passer. Ménage est fait entre différents services. Possibilité de venir constater par soi-même. La création de la Commission CVCL sera un levier intéressant sur le contrôle et la communication